

POUR LA DESTRUCTION, L'ALTERATION, OU LA DEGRADATION

DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

(1) A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom : ou Dénomination (pour les personnes morales) : DEPARTEMENT de la MEUSE (DRA/SCQRR)
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Alexandre KNOCHÉL – l'AdT (responsable : Basile HEIL)
 Adresse : place Pierre Gossin, CS 50514
 Commune : BAR LE DUC CEDEX
 Code postal : 55012
 Nature des activités : collectivité publique

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DETRUIES, ALTERES OU DEGRADEES

ESPECE ANIMALE CONCERNEE <i>Nom scientifique</i> Nom commun	Description (1)
<i>Troglodytes troglodytes</i> Troglodyte mignon	Les disjointements du tablier abritent un ancien nid de l'espèce.
<i>Myotis daubentoni</i> Murin de de Daubenton	Les disjointements du tablier abritent une colonie de mise bas de 17 femelles. Le site sert également aux deux phases de transit et peut-être en hibernation (au bénéfice du doute).

(2) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITE DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique ou biométrique	☐	Protection de la sécurité publique	☒
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Travaux d'entretien, de réparation et de remplacement d'ouvrages d'art

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITES DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION *

Destruction	☐	Préciser : démontage du tablier
Altération	☒	Préciser :
Dégradation	☐	Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNELS ENCADRANT L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale ☒ Préciser : bureau d'étude en charge du suivi écologique
 Formation continue en biologie animale ☒ Préciser :
 Autre formation..... ☐ Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Préciser la période : [01/09/2025 au 31/03/2026]
 ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Régions administratives : GRAND EST
 Départements : Meuse
 Canton : Vaucouleurs
 Communes : Burey-en-Vaux

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos....☐

Mesures de protection réglementaires ☐

Mesures contractuelles de gestion de l'espace.....☐

Renforcement des populations de l'espèce ☐

Autres mesures☐ Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population des espèces concernées :

☒ pose de 2 gîtes cylindriques type Schwegler (ou équivalent qualitatif) sur des arbres aux abords + pose de 4 nichoirs plats type Schwegler (ou équivalent qualitatif) au niveau de l'ancien lavoir POUR LA PHASE D'INDISPONIBILITE DU PONT

☒ création de réservations en empreintes dans le nouveau tablier du pont pour le 31 mars 2026 au plus tard

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : par le maître d'ouvrage assisté par un bureau d'étude en environnement

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à METZ

le 12/06/2024

Votre signature

P.O. 